

Le Dossier Médical en Alsace, une réalité partagée

Strasbourg, le 10 juin 2011 – Inauguré en Alsace le 24 mars dernier, le Dossier Médical Personnel (DMP) est depuis dans sa phase de déploiement.

Une réalité...

Grâce à leur logiciel de gestion de cabinet interopérable ou par la solution web, les professionnels de santé peuvent aujourd'hui accéder au DMP. D'un simple clic, ceux-ci peuvent aisément créer, consulter et alimenter des DMP pour les patients qui le souhaitent.

Déjà opérationnel dans les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, les centres hospitaliers de Saverne, Sélestat et Obernai, le DMP sera progressivement déployé au sein des autres établissements de santé alsaciens.

... à partager

En collaboration avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé regroupant les Médecins Libéraux d'Alsace et les établissements hospitaliers partenaires, le **Groupe de Coopération Sanitaire (GCS) e-santé Alsace** organise des réunions d'information sur les territoires de santé.

En s'investissant au plus près du lieu d'exercice des professionnels de santé, son ambition est de favoriser les échanges entre professionnels, de promouvoir les usages du DMP et de faciliter l'organisation de la prise en charge des patients au sein des territoires.

Trois réunions territoriales sont prévues :

- **Mercredi 22 juin** : Saverne
- **Mercredi 29 juin** : Obernai
- **Mardi 5 juillet** : Sélestat

Le **DMP – dossier médical personnel** – est un dossier médical sécurisé totalement dématérialisé, qui rassemble les informations médicales d'un patient : prescriptions, synthèses médicales, comptes-rendus, résultats d'analyses, mentions d'allergies... Il contribue à améliorer la qualité des soins pour tous, et à faciliter la prise en charge globale d'un patient, notamment dans le cadre de pathologies chroniques.

Ces rencontres territoriales ont pour objectif, en lien avec les établissements de santé, d'informer l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de proximité sur le déploiement du DMP (professionnels de santé libéraux et hospitaliers, directions et médecins coordonnateurs des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), élus locaux). Elles seront aussi une opportunité de découvrir l'outil et ses applications lors d'ateliers dédiés.

Le GCS e-santé Alsace, maître d'ouvrage du projet

Le **GCS e-santé Alsace** développe une solide expertise dans les technologies de l'information et de la communication appliquées à la santé : portail d'informations sur la santé, services de télémédecine, réseaux d'informations médicales, Dossier Médical Personnel...

En facilitant l'utilisation des technologies liées à la e-santé, le GCS e-santé Alsace accompagne l'ensemble des professionnels de terrain et favorise l'accès aux soins de proximité.

Choisie comme l'une des quatre régions pilotes pour déployer le Dossier Médical Personnel, l'Alsace, grâce à la mobilisation de tous, génère aujourd'hui le plus grand nombre de DMP en France.

Contact presse :

Mathilde TURLIN
GCS e-santé Alsace
03.88.11.65.71
mathilde.turlin@sante-alsace.fr